la Nouvelle République.fr

# Un lieu, une histoire : la petite église dans la prairie à Noizé, près de Thouars

Selon la légende, les abords de l'église de Noizé auraient été désertés suite à une épidémie de peste.

*© (Photo NR)*

Par **Frédéric MICHEL**

Publié le **07/07/2024 à 10:00**
mis à jour le **07/07/2024 à 11:51**

**Édifice millénaire, l'église de Noizé à Plaine-et-Vallées (Deux-Sèvres), près de Thouars, semble perdue au milieu des champs, ce qui n'est pas son unique singularité.**

Il y a ce que dit l'histoire et ce que raconte la légende. L'église de Noizé, isolée au milieu de vastes champs dans la commune nouvelle de Plaine-et-Vallées, près de Thouars dans les Deux-Sèvres, trouve son origine entre le 9e et le 10e siècle, ce qui en fait l'un des plus anciens édifices religieux du Poitou.

*« Elle a été fondée par des moines de l'abbaye de Vertou venus à Saint-Jouin-de-Marnes avec des reliques de leur fondateur, Saint-Martin. Ils avaient une forte influence sur le territoire et ont construit plusieurs églises, comme celle de Saint-Martin à Noizé »*, explique Laetitia Dousky, chargée de réaliser un large inventaire du patrimoine de la communauté de communes du Thouarsais.

## Le village incendié à cause d'une épidémie de peste ?

Voilà pour l'histoire. La légende, elle, raconte que l'église a peut-être remplacé un temple païen. Et qu'au départ, le village de Noizé était implanté à proximité immédiate de l'édifice. Jusqu'à un funeste épisode… *« Toutes les maisons du bourg, à l'exception de l'église, auraient été incendiées par mesure de salubrité au 17e siècle, en raison d'une épidémie de peste meurtrière »*, indique Laetitia Dousky.

Le village aurait alors été reconstruit quelques hectomètres plus loin, à son emplacement actuel. Une hypothèse discutable : *« Le manoir du bourg date du 15e siècle, ce qui voudrait plutôt dire que le village était déjà ici à l'époque… »*

Quoi qu'il en soit, l'église aujourd'hui isolée a beaucoup évolué au fil des siècles. Au chœur et au clocher en pierres de taille, présents dès l'origine, sont venus s'ajouter la nef et le portail aux 15e et 16e siècles.

Au 17e, le monument devient également sépulture, abritant les dépouilles du seigneur ou encore du curé de l'époque. L'église de Noizé est d'ailleurs bordée d'un cimetière singulier, où certaines tombes datent de l'année 1700.

À l'intérieur, le bâtiment a également subi les assauts du temps. Et des pillards, puisque le retable, entre autres, a disparu dans les années 2000. Le maître-autel est toujours là, mais dans un sale état. Tout comme les vestiges de peintures murales, dont l'une représenterait le retour d'Égypte de Napoléon.

Tout cela mériterait bien une profonde restauration, *« mais c'est à la fois complexe et coûteux »*, note Laetitia Dousky. Entretenir le patrimoine, si précieux soit-il, est souvent hors de prix pour les communes modestes. Et ça, ce n'est pas une légende.

## Un havre de paix pour la biodiversité

Grâce à l'abandon des pesticides, des espèces ont refait surface dans le cimetière jouxtant l'église de Noizé.(Photo NR)

Lorsqu'on visite l'église de Noizé et son cimetière, il n'est pas rare d'entendre de nombreux oiseaux chanter. *« Un couple de faucons crécerelles fréquente régulièrement le site. On a aussi repéré la présence de rouges queues et de gorges bleues. Il y aurait également un couple de chouettes chevêches, toutes petites, sans parler des outardes canepetières et des œdicnèmes criards qui nichent dans la plaine »*, détaille Axel Martin, technicien au service biodiversité du Thouarsais.

Autres habituées des lieux : les chauves-souris. *« Elles y trouvent le gîte et le couvert pour l'été. L'hiver, elles préfèrent les grottes. Comme les chouettes, elles sont protégées dans toute la France, il est interdit de les déloger »*, indique-t-il.

Un site préservé tel que l'église Saint-Martin est donc une bénédiction pour la faune. Mais aussi pour la flore. *« Depuis que l'usage des pesticides est proscrit, certaines espèces sont réapparues, à l'image de la minuscule saxifrage à trois doigts »*, se réjouit le naturaliste.

la Nouvelle République.fr